

Motiv'u'p : créer un protocole interne pour lutter contre les violences SST

(Module 2)

LE CONSTAT

Au préalable vous avez participé au module 1 :

« Prévenir et dépasser le sexisme et les violence sexistes et sexuelles en entreprise ».

Vous souhaitez maintenant créer un protocole interne pour lutter contre les violences conjugales afin de mieux prendre en charge ce problème sociétal qui impacte la vie professionnelle

Vous souhaitez également mettre en place un protocole pour l'amélioration du bien-être et la productivité de vos salariés.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Identifier ce qu'est un protocole interne et ses avantages
- Créer un protocole propre à l'entreprise
- Contribuer à l'accompagnement des collaborateurs victimes via un process coconstruit entre participant à la formation « module 1 » en adéquation avec les valeurs de l'entreprise

Afin d'accompagner aussi bien les victimes que les collaborateurs qui seraient touchés par les violences sexistes et sexuelles et permettre ainsi un mieux-être et une meilleure efficacité au travail par la mise en œuvre concrète d'un outil impliquant vos salariés et référents.

LE PROGRAMME :

A – Identifier ce qu'est un protocole interne

- Définir ce qu'est un protocole interne
- Identifier ses avantages



B – Décrire la méthode d'élaboration

- Désigner chaque partie d'un protocole interne
- Expliquer l'intérêt de chaque élément
- Illustrer par des exemples

C – Décomposer les étapes de création

- Nommer les étapes de création du protocole interne
- Expliquer l'intérêt de chaque étape (prévention, action, accompagnement, formation...)
- Illustrer avec des exemples de protocoles internes issues de cas concrets d'entreprises ayant choisi de formaliser leurs connaissances et apprentissages.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active :

- Mises en situation par binôme

Méthode affirmative :

- Apports théoriques du formateur pour développer les connaissances des apprenants.

Méthode interrogative :

- Le formateur part de l'expérience des apprenants.

LES PLUS DE LA FORMATION

Un protocole interne propre à votre entreprise : chaque participant progresse grâce à des exercices personnalisés.

Des collaborateurs accompagnés pour assurer une sécurité au travail : chacun progresse grâce aux conseils d'un formateur compétent sur le sujet.

LE PUBLIC ET PRE REQUIS

Managers, responsable RH, responsable égalité femme/homme, responsable violences sexistes et sexuelles, élus CSE, dirigeant d'entreprise.

LES MODALITES ET DELAI D'ACCES

Dates à convenir selon accord contractuel à négocier
Mise à disposition d'aide à la connexion TEAMS possible.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz en début et en fin de formation afin de mesurer les acquis des participants
Questionnaire d'évaluation de la formation renseigné par le stagiaire + compte rendu du formateur.



L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est réalisée entièrement à distance en utilisant l'application TEAMS.

LA DURÉE

3h00.

LE TARIF

Forfaitaire selon accord contractuel négocié.

ACCESSIBILITÉ AU PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ayant accès à un système supportant la classe virtuelle TEAMS.

Pour tout autre type de handicaps, en particulier lié à l'utilisation intensive d'écran (handicap sensoriel, épilepsie des jeux), nous contacter au préalable pour étude.

Copyright © Février 2025